



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

RANCE-ENVIRONNEMENT

du 12 FEVRIER 2010

L'Assemblée Générale de RANCE - ENVIRONNEMENT pour l'exercice 2009 s'est tenue le 12 Février 2010 à Pleudihen sur Rance, sous la Présidence de Germaine GUILLOU.

En ouvrant la séance la Présidente remercie les personnes adhérentes et non adhérentes de leur participation aux travaux de l'Assemblée Générale. Parmi les non adhérents présents, la Présidente remercie particulièrement L. DERLOT (EDF), J. COLAS (FAUR), F. LANG (COEUR-Emeraude) et C. SABLE (Association de la Pointe de la Brebis).

La Présidente se félicite de la vitalité de l'association. Le nombre d'adhérents est en augmentation (2007 : 83 adhérents, 2008 : 96, 2009 : 116). La couverture géographique augmente, 51 adhérents ne sont pas de Pleudihen sur Rance.

Autour du Conseil d'administration, 29 adhérents sont présents et 22 pouvoirs ont été envoyés. Le quorum du ¼ des adhérents (116 / 4) étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

La Présidente présente l'ordre du jour :

1. rapport d'activités
2. rapport financier
3. formalités statutaires
4. échanges sur la vie de l'association et ses orientations.

Afin de suivre les exposés plus facilement, un diaporama est projeté.

1 – RAPPORT D'ACTIVITES

Il comprendra deux parties :

- 1- nos activités centrées sur le « Livre Blanc » et l'avenir de l'estuaire de la Rance maritime.
- 2- nos autres activités

1-1 Nos activités centrées sur le « Livre Blanc »

1-1-1 Introduction

(présentation par Germaine GUILLOU)

D'abord un bref retour sur le « Livre Blanc ».

Rance-Environnement est membre du Collège des Usagers de COEUR depuis sa création. De 1994 à 2005, elle a suivi l'élaboration puis la mise en œuvre du Contrat de Baie de la Rance. A son échéance, en 2006, préoccupée par la poursuite de ses objectifs et l'évolution de l'estuaire, l'association lance en partenariat avec la FAUR une concertation ouverte à tous les riverains sur le thème : « Quel(s) paysage(s) veut-on pour la Rance ? ». Près de 200 personnes y ont participé. Le livre Blanc, publié en Mars 2008, en est la synthèse. Sans ambiguïté possible, les enjeux majeurs pour l'avenir de l'estuaire sont l'envasement et la disparition des usages maritimes. Pour tous, il est urgent d'agir pour que l'estuaire garde durablement son identité maritime.

Sachant qu'en tant qu'association, nous n'avons ni la compétence, ni les moyens de lancer les actions nécessaires pour lutter contre l'envasement et restaurer les usages maritimes, ces actions ne pouvant être décidées et financées que par les instances décisionnelles : élus, collectivités territoriales, Etat, ..., qu'avons-nous fait ?

L'année dernière, nous vous avons exposé notre démarche suivant deux axes :

- informer et s'informer
- participer aux projets territoriaux pour y porter les objectifs du Livre Blanc.

Dans le cadre de cette démarche, après une année 2008 orientée information :

- informer les élus sur le Livre Blanc
- nous informer sur les projets territoriaux en cours,

l'année 2009 a été une année de participation active aux trois projets territoriaux suivants :

- le PNR Rance-Côte d'Emeraude (Parc Naturel Régional)
- NATURA 2000
- le SAGE Rance-Fremur (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

1-1-2 Participation aux projets territoriaux

- Le Projet PNR Rance-Côte d'Emeraude

(présentation par JL Penot)

Le Conseil Régional a engagé officiellement la procédure de création d'un Parc Naturel Régional Rance-Côte d'Emeraude en décembre 2008, et a confié à COEUR, devenu « COEUR-Emeraude » l'animation de l'élaboration de l'avant projet de charte.

Rance Environnement a participé aux cinq ateliers thématiques organisés par COEUR:

- patrimoine culturel / paysage
- aménagement du territoire / développement économique
- patrimoine naturel
- aspects énergétiques / transports
- eau / littoral / sédiments.

Ces ateliers ont eu pour but de mettre en avant les points forts et faibles du territoire.

Quatre réunions sur chaque thème, ont rassemblé élus, associations, usagers, et fédérations d'usagers.

6 membres de Rance Environnement ont participé à ces travaux.

Rance-Environnement a également participé :

- à un séminaire organisé par le Conseil Régional le 22 juin 2009 dans le Golfe du Morbihan, pour présenter sa stratégie afin d'améliorer la gestion des zones côtières bretonnes qu'elle estime en danger. Trois PNR ou projets de PNR entrent dans cette stratégie : le PNR Armorique, le projet de PNR du golfe du Morbihan, le projet de PNR Rance-Côte d'Emeraude.
- à deux visites de PNR :
 - le PNR des Marais du Cotentin et du Bessin organisée par la FAUR
 - le PNR Loire Anjou Touraine organisé par COEUR.

- Le projet NATURA 2000

(présentation par JP Binand)

L'année dernière, nous avons présenté les modalités de mise en œuvre de NATURA 2000 à savoir :

- mise en place d'un COPIL (Comité de pilotage)
- élaboration d'un DOCOB (Document d'objectifs)

Le Comité de Pilotage a été mis en place par arrêté préfectoral du 17 Avril 2009. Monsieur Vaspart a été élu Président du COPIL Estuaire de la Rance et Monsieur Couapel a été élu Président du COPIL « Ilots Notre Dame et Chevret ». Rance Environnement fait partie de ces COPIL.

Une chargée de mission, Charline Decraemere, a été embauchée pour élaborer les DOCOB.
Au cours du mois de novembre 2009, Rance-Environnement a rencontré successivement Charline Decraemere et Monsieur Vaspart.
La première réunion du COPIL se tiendra le 17 Février 2010 : à l'ordre du jour, la constitution des groupes de travail. Rance-Environnement participera à chacun des groupes de travail.

– **Le SAGE Rance-Fremur** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
(présentation par JL Penot)

Rance-Environnement aide bénévolement COEUR pour la mise en œuvre des programmes Breizh Bocage et Jardiner au naturel.

- Breizh Bocage

Ce programme dont l'objectif est la reconstitution de talus et de haies, est financé par les Conseils Généraux des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine, la Région Bretagne, l'Europe et les communautés de communes.

COEUR le propose aux agriculteurs et Rance-Environnement aux particuliers.

En 2009, il a été mis en place dans la Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude : St-Lunaire, St-Briac, Le Minihic, Pleurtuit, La Richardais. Une plantation témoin de 1800m sera réalisée à Pleurtuit, en février 2010. L'hiver prochain, 12 km de haies nouvelles seront plantées et 2,5 km de haies existantes seront regarnies.

En 2010, il sera mis en œuvre sur le territoire de la communauté de communes Rance Frémur : Trémereuc, Pleslin Trigavou, Langrolay, Plouer. En 2011, il devrait concerner Dinan-Est.

- Jardiner au naturel

L'opération qui a débuté en Bretagne à Rennes, consiste à mettre en place une Charte dans les jardineries pour qu'elles proposent à leurs clients, des solutions alternatives aux pesticides et désherbants chimiques. COEUR en a la maîtrise d'œuvre pour le bassin Rance Aval, d'Evran à St Malo.

L'opération se met en place avec :

- la formation des vendeurs
- la mise à disposition de documentations
- l'engagement des jardineries à proposer à la clientèle des solutions sans pesticides et désherbants chimiques.

Trois personnes du Conseil d'Administration de Rance-Environnement assurent le relais de l'opération entre les jardineries et COEUR.

La Charte sera mise en application dans 12 jardineries à partir de mars 2010.

L'opération va se poursuivre auprès d'autres jardineries en 2010, pour application en mars 2011.

Mais, cette opération se heurte à une difficulté, les ventes en grandes surfaces. Alors qu'elles font 50% des ventes aux particuliers, elles ne sont pas concernées par l'opération, faute de vendeur pouvant être formé.

1-1-3 La commission Estuaire de la Rance

(présentation par G. Guillou)

Notre participation aux projets environnementaux du territoire ne nous fait pas oublier la principale conclusion du Livre Blanc : l'urgence de lutter contre l'envasement pour que l'estuaire garde durablement son identité maritime.

Or, nous avons pu le vérifier en y participant, les actions urgentes à lancer pour maîtriser l'envasement et restaurer les usages maritimes, ne pourront pas l'être dans le cadre de ces projets.

Face à l'accélération de l'envasement de plus en plus manifeste (*), il est tout aussi manifeste que les objectifs et les délais des projets en cours, ne peuvent pas répondre à cet enjeu. Il faudra d'autres initiatives et projets que ceux identifiés aujourd'hui.

(*) Pour ne prendre que quelques exemples à Pleudihen : les herbus ont envahi la plage de la Ville Ger, les Bas-Champs seront bientôt complètement polderisés, les roseaux ont envahi le Pont de Cieux, le bassin du moulin de Mordreuc sera bientôt un pré-salé, ...

Ne nous résignant pas à cette situation et souhaitant créer une dynamique pour la faire évoluer, nous avons, mis en place avec la FAUR et l'accord de C.O.E.U.R, une « Commission Estuaire de la Rance ».

Cette commission a été constituée au dernier trimestre 2009. Elle est composée de 12 personnes, ayant participé à la réflexion et au travail de synthèse du Livre Blanc. Elle est animée par Henri THEBAULT, l'animateur du Livre Blanc, et est assistée de François LANG de COEUR.

Son objectif est de convertir les conclusions du Livre Blanc en projets d'aménagement s'inscrivant dans un schéma global de maîtrise de l'envasement et de reconquête des usages et du patrimoine maritimes de l'estuaire.

Pour Rance-Environnement, la Commission Estuaire rend l'année 2010 décisive.

Au terme de ses travaux, au cours du second semestre 2010, la commission soumettra des propositions concrètes aux élus de l'estuaire.

Nous espérons qu'elles les inciteront à prendre des décisions et à engager les actions urgentes et nécessaires pour que l'estuaire garde son identité de zone côtière et ses usages maritimes.

Et, nous espérons que la suite qui sera donnée aux propositions, permettra à Rance-Environnement de concrétiser le travail entrepris depuis 2006 à la fin du contrat de baie.

1-2 Nos autres activités

(présentation par JP Binand)

Parallèlement à notre préoccupation centrale : la mise en œuvre des conclusions du Livre Blanc, qu'avons-nous fait en 2009 ?

- Intervention sur la pollution d'un ruisseau à Taden le 13 mars 2009
- Information sur les projets « éolien » et « hydrolien » en Bretagne
- Nettoyage de la plage de la Ville Ger

Avec les écoles de Pleudihen, le 5 mai 2009, en 1 heure, plus de 1m³ de déchets ont été ramassés : beaucoup de plastique, pneu, palettes, ferrailles. Nous avons aussi observé ce jour là, beaucoup d'algues vertes se décomposer sur la salicorne, même si ce n'était pas l'objet de cette action. Une intervention dans les deux classes (public et privé) a complété le ramassage. Un dialogue passionné avec les enfants s'est instauré, sur l'origine des déchets, et surtout ce qu'il faut faire pour les éviter.

- Participation au Forum des Associations à Pleudihen le 5 Septembre dernier.
- Sentier du littoral à Pleudihen

Nous avons rencontré des élus de la commune le 23 Septembre dernier, et nous sommes dans l'attente d'un autre rendez-vous, pour exprimer nos remarques

- Lutte contre les algues vertes

Nous avons adhéré au « Collectif Urgence Marées Vertes » et participé à la manifestation à HILLION le 27 septembre 2009

- Participation au Colloque Surfrider à St-Malo le 28 Novembre 2009
- Participation à des enquêtes publiques pour donner notre avis :

- C.LOG
- déclassement de deux parcelles du domaine public à Pleudihen
- extension d'un élevage porcin à CORSEUL
- extension de Calcialiment à Pleudihen

- Publication de notre bulletin : « au fil de la Rance »

- en mars : Un projet d'avenir ambitieux pour la Rance maritime
- en juin : Agissons avant qu'il ne soit trop tard
- en octobre : L'avenir de l'eau, ne pas tricher !

-Notre Réseau

FAUR Fédération des Associations et des Usagers des bassins versants de la Rance et du Frémur
COEUR

EAU et RIVIERES de BRETAGNE

COHERENCE

SURFRIDER

C A N E Côtes d'Armor Nature Environnement

2- RAPPORT FINANCIER

La Présidente demande à notre Trésorière : Marie Briand, de présenter les comptes.

	recettes	dépenses
Solde A G 2 0 0 8	1721,71	
Cotisations adhérents	1025,00	
Fondation de France	461,35	
Intérêts financiers	27,80	
Assurance M .A.I.F.		98,93
Adhésion F.A.U.R		50,00
Adhésion Cohérence		45,00
Adhésion Eau et Rivières		45,00
Collectif algues vertes		50,00
Adhésion C.A.N.E - Fapen		60,00
Imprimerie Dinan		379,70
Secrétariat : frais courriers		130,08
Publi - Color (panneau et autocollants)		118,41
total	3235,86	977,12
solde AG 2009	2 258,74 €	

Les comptes de l'Association présentent un solde positif de 2258,74 Euros.

Une question est posée sur l'absence de subvention.

Nous ne demandons pas de subvention. Nos revenus proviennent essentiellement des cotisations des adhérents.

A noter toutefois, le remboursement de quelques factures par la Fondation de France, suite à leur soutien pour le Livre Blanc.

3- FORMALITES STATUTAIRES :

3.1 – Approbation du rapport d'activités :

Abstention 0

Contre 0

Approuvé à l'unanimité

3.2 - Approbation du rapport financier

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvé à l'unanimité.

3.3 - Election au Conseil d'Administration

Les membres du C.A sont élus pour trois ans.

Cette année le mandat de Nicole Bougeard arrive à son terme. Elle renouvelle sa candidature

Abstention : 0

Contre : 0

Elue à l'unanimité

Nos statuts prévoient la possibilité de 15 membres.
Actuellement, nous sommes 12.
Y-a-t-il des candidats ? Non

Les membres du Conseil d'administration sont donc reconduits :

Sven Auffret
Jean-Pierre Binand
Mary-louis Blanchard
Nicole Bougeard
Marie Briand
Michel Coquart
Germaine Guillou
Yann Hugues
Jean Louis Penot
Jean-Claude Richard
Didier Simonot
Christiane Terrière.

Ainsi prend fin la partie statutaire de l'Assemblée Générale.

4- ECHANGES

La parole est donnée à la salle.

Après quelques échanges sur :

- la participation des adhérents aux travaux initiés par le Conseil d'Administration,
- l'utilisation de la messagerie internet pour échanger avec les adhérents
- l'opportunité de créer un site internet,
- la dégradation de la plage de la ville Ger,
- les analyses de la qualité des eaux,
- les travaux de la Commission Estuaire,
- ...,

la Présidente clôture les débats et invite les participants à se retrouver autour du pot de l'amitié.

Le 9 avril 2010

Germaine GUILLOU
Présidente

Marie BRIAND
Trésorière